

**OBJET EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE
DE LA MONTAGNE**

**AMENAGEMENT DES CHEMINS DES TAILLES-VENTS, DES LETCHIS
ET DES POINSETIAS**

APPROBATION DU NOUVEAU PROGRAMME ET DU PLAN DE FINANCEMENT

GARANTIR UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS

Des travaux d'aménagement de voirie étant envisagés sur le secteur de la Montagne, il convient de les coordonner avec les travaux d'extension et de renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) ; les voies concernées par ces travaux d'AEP sont :

- Chemin des Tailles-Vents : extension pour faciliter le maillage et la desserte en eau sur la Montagne 15^{ème} ;
- Chemin des Letchis : renouvellement de réseau ;
- Chemin des Poinsetias : renouvellement de réseau.

Ces investissements assureront une meilleure desserte en eau potable dans la zone et une amélioration du service aux usagers.

Le marché de travaux sera lancé en deux lots :

- LOT N°1 : Extension AEP Chemin des Tailles-Vents

LOT N°1 EXTENSION AEP CHEMIN DES TAILLES VENTS		
Désignation	Localisation	Estimation
		HT (€)
LOT N°1 EXTENSION AEP	Chemin des Tailles Vents	250 000,00 €
Sous total du lot		250 000,00 €
Coût estimatif pour le raccordement		30 000,00 €
Coût estimatif pour le déplacement des compteurs		15 000,00 €
Prestations de service (Etudes, CSPS, ...)		5 000,00 €
Annonces et Divers		15 000,00 €
TOTAL		315 000,00 €

Rapport n° 12/5-25

- LOT N°2 : Renouvellement AEP Chemins des Letchis et Poinsetias

LOT N°2 RENOUVELLEMENT AEP CHEMINS DES LETCHIS ET P OINSETIAS		
Désignation	Localisation	Estimation
		HT (€)
LOT N°2 RENOUVELLEMENT AEP	Chemins des Letchis et des Poinsetias	500 000,00 €
Sous total du lot		500 000,00 €
Coût estimatif pour le raccordement		75 000,00 €
Coût estimatif pour le déplacement des compteurs		95 000,00 €
Prestations de service (Etudes, CSPS, ...)		5 000,00 €
Annonces et Divers		25 000,00 €
TOTAL		700 000,00 €

ESTIMATION DES TRAVAUX

Le coût global estimé des travaux au stade Projet est :

Coût Global de l'Opération	Estimation	
	HT (€)	TTC (€)
LOT N°1 EXTENSION AEP CHEMIN DES TAILLES VENTS	315 000,00 €	341 775,00 €
LOT N°2 RENOUVELLEMENT AEP CHEMINS DES LETCHIS ET POINSETIAS	700 000,00 €	759 500,00 €
Total	1 015 000,00 €	1 101 275,00 €

Il vous est demandé d'approuver ce nouveau programme.

Concernant le financement de l'opération, une particularité doit être précisée :

- l'ensemble des dépenses du LOT N°1 - Tailles-Vents - Extension AEP - sera totalement assuré par le Budget Annexe de l'Eau ; aucun financeur ne participe à ce type de dépenses ;
- pour le LOT N°2 - Letchis et Poinsetias - Renouvellement AEP - ce type de dépense est éligible aux fonds de l'Office de l'Eau « Augmenter les performances des réseaux AEP ».

Le plan de financement se présente donc comme suit :

Détail des opérations	Office de l'Eau		Part Ville - Budget Eau		TOTAL (€ H.T.)
	Taux	Montant (€ H.T.)	Taux	Montant (€ H.T.)	
LOT N°1 EXTENSION AEP CHEMIN DES TAILLES VENTS	0%	0,00 €	100%	315 000,00 €	315 000,00 €
LOT N°2 RENOUVELLEMENT AEP CHEMINS DES LETCHIS ET POINSETIAS	45%	315 000,00 €	55%	385 000,00 €	700 000,00 €

Rapport n° 12/5-25

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver le programme de l'opération « Aménagement des chemins des Tailles-Vents, des Letchis et des Poinsettias - Extension et renouvellement du réseau d'eau potable de la Montagne », pour un coût global estimatif de 1 015 000,00 € HT ;
- d'approuver le plan de financement des dépenses ;
- de m'autoriser à signer tous les actes y afférents ;
- de m'autoriser à solliciter auprès des instances qualifiées les subventions prévues au plan de financement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

**OBJET EXTENSION ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE
DE LA MONTAGNE**

**AMENAGEMENT DES CHEMINS DES TAILLES-VENTS, DES LETCHIS
ET DES POINSETIAS**

APPROBATION DU NOUVEAU PROGRAMME ET DU PLAN DE FINANCEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/5-25 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 1er Adjoint, présenté au nom des Commissions
Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le programme de l'opération « Aménagement des chemins des Tailles-Vents, des Letchis et des Poinsetias - Extension et renouvellement du réseau d'eau potable de la Montagne », pour un coût global estimatif de 1 015 000,00 € H.T

Coût Global de l'Opération	Estimation	
	HT (€)	TTC (€)
LOT N°1 EXTENSION AEP CHEMIN DES TAILLES VENTS	315 000,00 €	341 775,00 €
LOT N°2 RENOUVELLEMENT AEP CHEMINS DES LETCHIS ET POINSETIAS	700 000,00 €	759 500,00 €
Total	1 015 000,00 €	1 101 275,00 €

ARTICLE 2

Approuve le plan de financement prévisionnel des dépenses :

Détail des opérations	Office de l'Eau		Part Ville - Budget Eau		TOTAL (€ H.T.)
	Taux	Montant (€ H.T.)	Taux	Montant (€ H.T.)	
LOT N°1 EXTENSION AEP CHEMIN DES TAILLES VENTS	0%	0,00 €	100%	315 000,00 €	315 000,00 €
LOT N°2 RENOUVELLEMENT AEP CHEMINS DES LETCHIS ET POINSETIAS	45%	315 000,00 €	55%	385 000,00 €	700 000,00 €

Délibération n° 12/5-25

ARTICLE 3

Autorise le Maire à solliciter auprès des instances qualifiées les subventions prévues au plan de financement.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à signer tous les actes afférents.

ARTICLE 5

Les dépenses et recettes afférentes à cette opération seront imputées sur les crédits ouverts sur le Budget Annexe Eau.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20120929-12525-DE
Date de réception préfecture : 09/10/2012

Signé électroniquement par :
Gilbert ANNETTE
04/10/2012

